Initiative des villes: Politique sociale
Organe de l'Union des villes suisses
Städteinitiative Sozialpolitik
Organisation des Städteverbandes

L'intégration, la notion à élargir
Objectiver le débat et relever les défis
La durabilité par l'intégration
Pour une comptabilité analytique adaptée au développement durable
Absorber les risques de pauvreté par les prestations complémentaires
Cap sur la ville sociale
La ville sociale et la politique sociale, une tâche commune
Stratégie 2015 de l'Initiative des villes: politique sociale

Elargir la politique sociale et agir en réseau Initiative des villes: Politique sociale Stratégie 2015

L'intégration, la notion à élargir

La notion d'«intégration» est le concept clé de la Stratégie 2015 de l'Initiative des villes: Politique sociale. Cette notion correspond à la vision d'une ville sociale, dont les habitants participent socialement, professionnellement et culturellement, d'une ville qui offre un espace à toute une variété de personnes et de groupes en situation de réaliser des projets de vie différents, d'une ville où les plus faibles ont également leur chance. Cette notion d'intégration englobe les idées d'appartenance, d'acceptation et d'équivalence, elle représente la prévention de l'exclusion sociale.

Une telle vision requiert une politique durable, qui façonne l'espace de vie sociale et le milieu bâti de manière à favoriser la coexistence des enfants et des actifs, des jeunes et des aînés, des Suisses et des étrangers. L'Initiative des villes: Politique sociale plaide en faveur d'un développement urbain intégré, une tâche commune, régie par les règles du développement écologique durable, à laquelle doivent s'atteler les acteurs de la formation et des affaires sociales, de la santé et des loisirs, de l'économie et des finances, du bâtiment, de la culture et de la mobilité.

Actuellement, la notion d'intégration est associée aux étrangers ou aux personnes handicapées. Au sens de l'aide sociale, l'intégration sociale et professionnelle signifie la possibilité donnée à tous d'avoir un emploi, qu'il s'agisse d'une activité rémunérée ou d'un travail d'intérêt public. L'Initiative des villes: Politique sociale entend élargir le sens étroit de ce concept.

Editrice
Initiative des villes: Politique sociale
www.staedteinitiative.ch

Redaktion
Frauke Sassnick Spohn, Sa.S. Büro für Sozialpolitik, Winterthour
Chapitre sur l'aide sociale:
Rolf Maegli, Bâle
Résumé: Marietherese Schwegler, Kommunikationsberatung, Lucerne

Appui technique
Michael Hohn, Berne
Heidi Gstöhl, St-Gall
Rolf Maegli, Bâle
Jeannine Meier, Aarau
Ernst Reimann, Zurich
Ernst Schedler, Winterthour

Grafic
Arnold & Braun Grafik Design, Lucerne
Imprimé
Eicher Druck AG, Horw

Diffusion
c/o Stadt Luzern, Sozialdirektion, Hirschengraben 17, 6002 Lucerne

La version intégrale de la Stratégie 2015 est disponible sur internet à l'adresse: **www.initiative-villes.ch**

La Stratégie 2015 a été adoptée le 9 novembre 2007 lors de l'assemblée d'automne à Granges par les villes membres de l'Initiative des villes: Politique sociale.

Cap sur la ville sociale avec une politique globale

Au tournant du millénaire, le débat en politique sociale s'est trouvé réduit à des questions de financement et de coûts. Les médias notamment ont surtout parlé de l'aide sociale et de l'assurance invalidité, avec là aussi la thématique des abus illustrée par des cas isolés. En revanche, facteurs sociaux, causes de désintégration et de pauvreté, inégalité des chances de formation, conditions de travail précaires sont relégués au second plan.

Prévention et intégration par le travail en réseau

A cette vision unidimensionnelle, l'Initiative des villes: Politique sociale oppose aujourd'hui une approche globale. Par l'adoption de sa Stratégie 2015 «Elargir la politique sociale et agir en réseau», elle élargit la perspective au-delà de la question, toujours centrale, du minimum vital et esquisse un modèle de ville sociale. Elle initie une politique sociale qui pose la prévention et l'intégration comme objectifs prioritaires. Elle plaide aussi pour un travail en réseau. Thématiquement tout d'abord, en tant qu'elle propose de coordonner la politique sociale avec la formation, la santé, la migration, l'habitat, le développement urbain dans son ensemble. Elle plaide ensuite pour une mise en réseau et une coordination également entre ville et canton, entre villes et Confédération. Car les villes ne peuvent pas à elles seules mettre en oeuvre cette politique intégrative. Mais elles s'engagent à assumer leur rôle.

Favoriser la réflexion

La Stratégie 2015 est un projet ambitieux. Forte de son approche durable, l'Initiative des villes: Politique sociale entend relancer le débat en politique sociale, diffuser cette vision auprès des acteurs impliqués et partenaires potentiels et favoriser la réflexion. L'objectif est d'amener progressivement les responsables des différents domaines politiques dans les villes, dans les cantons et à la Confédération à coopérer entre eux. Le résumé de la Stratégie ci-joint est un moyen d'y parvenir.

Ruedi Meier

Président de l'Initiative des villes: politique sociale
Conseiller municipal, directeur des affaires sociales de Lucerne

Elargir la politique sociale et agir en réseau

Depuis les années 1990, l'Initiative des villes: Politique sociale poursuit ses objectifs avec ténacité:

- signaler les défis sociaux et sociétaux, dont les manifestations sont souvent les plus nettes en premier lieu dans les villes;
- réagir aux problèmes de manière novatrice et soigner les échanges entre les villes;
- renforcer la voix des villes face aux cantons, à la Confédération et au public;
- contribuer à une meilleure coopération et à une stratégie commune de tous les acteurs: la Confédération, les cantons, les communes, l'économie et les institutions privées.

Prenant appui sur sa longue expérience, l'Initiative des villes: Politique sociale a élaboré la Stratégie 2015 dans le prolongement de son travail, fructueux à maints égards, afin de définir la direction de la politique des années à venir. Elle reste fidèle à ses exigences essentielles, qui ont principalement pour but d'assurer le minimum vital pour tous. Mais désormais, l'Initiative des villes: Politique sociale élargit son angle de vision pour embrasser une politique plus axée sur la prévention et le développement durable, au sens de la politique d'intégration globale définie en introduction.

Les villes membres sont les premières à s'y obliger elles-mêmes. Toutefois, l'Initiative des villes: Politique sociale demande aussi fermement davantage de possibilités d'intervenir sur le plan fédéral. Elle se réfère en ce point à l'article 50 de la Constitution fédérale, qui demande que soit prise en considération la situation particulière des villes.

Objectiver le débat et relever les défis

Le débat en matière de politique sociale est toujours plus polarisé et ne restitue guère la réalité sociale. On simplifie le discours en le réduisant à des cas individuels, plutôt que de désigner les problèmes structurels:

- la précarité des conditions de vie et de travail, qui entraîne une augmentation des faibles revenus, de la pauvreté et de la désintégration sociale;
- la répartition inégale des chances de formation et d'accès au marché du travail;
- la pression exercée sur l'aide sociale et sur les assurances sociales, contraintes de se légitimer (la thématisation des abus masque d'autres carences et occulte les prestations effectives);
- le transfert croissant des coûts de la sécurité sociale vers l'aide sociale, partant vers les villes;
- la conception de la sécurité sociale en systèmes isolés, et non comme une entité; un développement en réseau fait défaut;
- le manque de poids des investissements en faveur des approches préventives, par exemple pour l'encouragement précoce des enfants.

Avec sa Stratégie 2015, l'Initiative des villes: Politique sociale entend objectiver le débat et soumettre à la discussion une approche systématiquement préventive. La communication sur le plan politique sera renforcée à cette fin.

La durabilité par l'intégration

La politique sociale a pour tâche de réduire les inégalités sociales, d'assurer les conditions matérielles d'existence de tous et de combattre la pauvreté et les risques de pauvreté. Une politique sociale durable telle que celle de l'Initiative des villes: Politique sociale met en outre l'accent sur la promotion de l'intégration. Il s'agit de concevoir les conditions-cadre de la vie commune pour tous les groupes de la population de manière à lutter préventivement contre l'exclusion sociale et contre la pauvreté. On peut ainsi éviter des coûts matériels et sociétaux consécutifs importants. Nous demandons que des mesures soient prises pour favoriser l'intégration dans les structures dites ordinaires que sont l'école, la formation professionnelle, le marché du travail, la politique de la santé et la sécurité sociale. L'intégration au sens étroit doit également être renforcée dans l'aide sociale.

Empêcher la désintégration implique d'agir en temps utile et d'anticiper. A cette fin, les villes ont besoin de systèmes d'alerte précoce: l'observation continue des développements sociétaux, la détection précoce, les comptes-rendus sociaux en sont des instruments.

Pour une comptabilité analytique adaptée au développement durable

Les principes du développement durable sont aussi indiqués en ce qui concerne les coûts d'une politique sociale intelligente. Une budgétisation conforme au développement durable ne prend pas seulement en compte les coûts, mais aussi les revenus sociaux, économiques et sociétaux à moyen et à long termes, ainsi que le montant des dommages évités grâce aux investissements consentis. C'est alors seulement qu'apparaît la vérité des coûts tant demandée. Cette approche d'une «budgétisation durable», encore rarement pratiquée, mérite plus d'attention en raison des contradictions entre les besoins de la politique sociale et l'étroite marge de manœuvre de la politique financière.

Absorber les risques de pauvreté par les prestations complémentaires

La sécurité sociale doit être garantie et adaptée aux nouvelles réalités. A cet effet, les prestations complémentaires des assurances sociales représentent un modèle porteur capable d'absorber les risques structurels de pauvreté, notamment:

- le risque de pauvreté lié aux enfants;
- le risque de pauvreté lié à la retraite anticipée;
- le risque de pauvreté lié aux besoins de soins.

Des années s'écouleront encore jusqu'à ce que de telles prestations complémentaires soient introduites sur le plan fédéral. Durant cette période, les villes peuvent faire une fois de plus acte de pionnières en combattant la pauvreté par l'octroi de prestations complémentaires au niveau communal.

Cap sur la ville sociale

L'Initiative des villes: Politique sociale s'engage pour que la dimension sociale reçoive davantage de poids à l'avenir dans le développement stratégique des villes. La qualité de la vie et l'intégration sociale pour tous sont des objectifs à valoriser. Le développement urbain fait converger vers un but des mesures issues de tous les champs politiques: la santé, la formation, le travail, l'habitat, la culture, le sport et le social. S'agissant de la qualité de vie et de la place économique, les diverses formes de la vie en commun sont tout aussi importantes que les ressources matérielles et la qualité de l'environnement. En définitive, la qualité de l'intégration sociale est décisive à de nombreux égards, car elle détermine: le rapport aux personnes

défavorisées; la convivialité de l'environnement des logements pour les enfants; la réussite de la vie commune avec la population étrangère; la solution constructive des conflits entre les jeunes ou leur dégénération dans la violence. Les acteurs les plus divers encouragent à leur manière l'intégration: la société civile, les bénévoles, les organisations privées, les loueurs, les églises, les écoles, l'économie et les pouvoirs publics. Le développement urbain doit inclure l'agglomération, car les zones à problèmes sociaux se déplacent toujours plus dans les faubourgs.

Pour concrétiser la vision de la ville sociale, il faut notamment réaliser les tâches et objectifs suivants:

- accès aisé aux offres d'encouragement précoce, encadrement parafamilial des enfants, conseil en éducation et en soins de santé, offre de travail social généralisée à l'école;
- aide aux jeunes, en fonction des besoins, lors du passage de l'école à la formation;
- modèles de travail compatibles avec la vie familiale, promotion de l'égalité et du perfectionnement, plutôt que reconnaissance accrue des expériences et performances formelles;
- soutien à l'autonomie des personnes âgées par des mesures appropriées de politique des aînés, de politique de la santé et de politique du logement (les seniors cultivent les contacts sociaux et séjournent aussi longtemps que possible dans leur propre logement grâce aux services ambulatoires).

La ville sociale et la politique sociale, une tâche commune

L'Initiative des villes: Politique sociale ne peut pas, à elle seule, mettre en œuvre la nouvelle stratégie axée sur la prévention et l'intégration. L'approche, thématiquement large, requiert coordination et coopération, d'abord au sein des villes entre les divers secteurs politiques, mais aussi entre les trois niveaux politiques de l'Etat. L'Initiative des villes: Politique sociale mise sur des objectifs communs et des modèles partenariaux de coopération entre la Confédération et les cantons.

Stratégie 2015 de l'Initiative des villes: Politique sociale

L'Initiative des villes: Politique sociale propose sa coopération à la Confédération et aux cantons.

L'Initiative des villes: Politique sociale
- adhère au principe du fédéralisme coopératif;
- s'engage pour que les villes soient impliquées dès le début des processus, et non pas seulement au moment des consultations, s'agissant des affaires et des projets législatifs intéressant la politique sociale des communes;
- plaide pour que les villes qui élaborent des solutions novatrices aux problèmes reçoivent un soutien approprié de la Confédération et des cantons lors de leur mise en oeuvre.

L'Initiative des villes: Politique sociale plaide en faveur d'une politique sociale préventive.

L'Initiative des villes: Politique sociale
- plaide en faveur d'une politique sociale préventive comprenant les deux piliers équivalents de la garantie du minimum vital et de la promotion de l'intégration;
- se donne le thème de la prévention focalisée sur les enfants et les jeunes comme nouveau champ d'activité central;
- communique sa conception de la politique sociale préventive comprise comme une tâche commune.

L'Initiative des villes: Politique sociale met en réseau et communique.

L'Initiative des villes: Politique sociale
- n'est pas en mesure de mettre elle-même en œuvre une politique sociale préventive : elle investit donc dans les alliances et la constitution de réseaux;
- communique ses positions et recherche le dialogue avec la classe politique, les spécialistes et le public;
- communique les réalisations positives de l'aide sociale qui sont utiles à la cohésion de la société (paix sociale).

L'Initiative des villes: Politique sociale s'engage en faveur d'une meilleure coordination de la sécurité sociale.

L'Initiative des villes: Politique sociale
- s'engage pour fonder le financement de la sécurité sociale sur des bases solides et pour une politique financière qui reconnaisse et compense les charges de centres élevées incombant aux villes;
- s'oppose aux transferts de coûts entre les systèmes de la sécurité sociale au détriment du niveau communal et de l'aide sociale;
- prône la mise en place des «Triangulaires de politique sociale» à l'instar de la politique nationale suisse de la santé;
- demande, au niveau fédéral, une loi-cadre visant à améliorer la coordination et à uniformiser le pilotage des systèmes de la sécurité sociale;
- considère qu'il est nécessaire, pour réduire ou supprimer les effets de seuil dans le revenu disponible, d'harmoniser les systèmes fiscaux cantonaux avec l'aide sociale et d'améliorer la coordination des divers systèmes d'assurance cantonaux liés aux besoins;
- s'engage pour introduire des prestations complémentaires en faveur des familles à faible revenu.

L'Initiative des villes: Politique sociale s'engage dans la promotion de l'intégration.

L'Initiative des villes: Politique sociale
- adopte la promotion de l'intégration comme nouveau champ d'activité central;
- propose d'ouvrir le concept d'intégration;
- postule qu'il est réducteur de limiter la politique d'intégration à la politique des étrangers;
- s'engage pour renforcer toutes les familles et soutenir les enfants et les jeunes;
- s'engage pour un appui ciblé et coordonné aux enfants et aux jeunes menacés;
- soutient l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire de la CDIP (concordat HarmoS) du 14 juin 2007;
- soutient les efforts de coordination de la CDIP, de la CDAS et de la CDEP visant l'intégration professionnelle et sociale des jeunes adultes;
- s'engage pour que la planification sociale soit intégrée à la politique de développement urbain;
- recherche le dialogue sur le thème du développement urbain et positionne le thème de la ville sociale comme tâche commune.

L'Initiative des villes: Politique sociale veille à l'équilibre entre les objectifs et les ressources disponibles.

Les objectifs de la Stratégie 2015 sont ambitieux. Ils reposent sur l'importance accrue et l'attention politique croissante des villes, d'une part, et ils répondent à la hausse des charges de centres, d'autre part. Dans nombre de domaines, la mise en œuvre ne ressortit pas à l'Initiative des villes: Politique sociale.

La réalisation des objectifs dans le domaine de compétences de l'Initiative des villes: Politique sociale requiert des ressources correspondantes. Dans les champs d'action où elle peut et veut s'engager elle-même, l'Initiative des villes: Politique sociale établit un ordre de priorités qu'elle adapte continuellement en fonction des critères politiques et des ressources disponibles. Selon la situation, l'Initiative des villes: Politique sociale s'engagera avec plus ou moins d'intensité ou renoncera à agir.

En tout cas, l'Initiative des villes: Politique sociale assurera une communication proactive, continue et professionnelle quant à son travail.

Membres de l'Initiative des villes: Politique sociale Aarau · Adliswil · Arbon · Baar · Bade · Bâle

Bellinzone · Berne · Bienne · Binningen · Coire · Emmen · Frauenfeld · Fribourg · Genève · Gossau

Granges · Horgen · Illnau-Effretikon · Kloten · La-Chaux-de-Fonds · Lancy · Lausanne · Lugano · Lucerne

Martigny · Meyrin · Montreux · Morges · Münchenstein · Neuchâtel · Nyon · Olten · Onex · Peseux

Renens · Saint-Gall · Schaffhouse · Schlieren · Sion · Soleure · Spiez · Thoune · Uster · Vevey

ville de Kreuzlingen · ville de Thalwil · Wetzikon · Winterthour · Yverdon-les-Bains · Zoug · Zurich

Novembre 2007

L'Initiative des villes: Politique sociale

– est le porte-parole des exigences des villes auprès de la Confédération et des cantons.

– agit pour harmoniser le dispositif de sécurité sociale reposant sur la Confédération, les cantons et les communes.

– forme un réseau d'une cinquantaine de villes membres et constitue une organisation spécialisée au sein de l'Union des villes suisses.

www.initiative-villes.ch

Initiative des villes: Politique sociale
Organe de l'Union des villes suisses
Städteinitiative Sozialpolitik
Organisation des Städteverbandes